

Certificat de Spécialisation TMGE

Diplôme de niveau 4
RNCP 36795

Certificateur : MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA
SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Date d'enregistrement : 07/07/2017


MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

ENVIRONNEMENT AGRICOLE
**L'AVENTURE
DU VIVANT**
RÉVÉLÉ TON TALENT

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

TRAVAUX MÉCANISÉS DE GÉNIE ÉCOLOGIQUE

Apprentissage - Formation Professionnelle Continue

Les objectifs

- Former à l'**entretien des espaces naturels** et à l'**aménagement des espaces verts** tout en assurant la protection de l'environnement.
- **Analyser le contexte des chantiers** en adoptant des mécanismes écologiques.
- **Maîtriser l'organisation des travaux** : savoir préparer le matériel et les équipements, savoir réaliser le balisage des zones et accès du chantier.
- **Réaliser des interventions mécanisées de végétalisation et de suppression de biomasse** : préparer les sols avant plantation, semer et transférer ou planter des espèces végétales à la pelleuse.
- **Restaurer et aménager des milieux naturels humides** dans le respect de la fragilité et de la spécificité des sites : remodelage de berges, création de mares...

Public concerné

- Apprentissage : avoir de 18 à 29 ans révolus (pas de limite d'âge pour les titulaires d'une RQTH et certains publics particuliers).
- Être demandeur d'emploi ou salarié.
- **En reconversion, nous contacter.**

Conditions d'admission

- Permis B.
- BAC pro GMNF, Forêt, AP, Agroéquipement.
- BP RCF, BP Forêt, BP AP.
- BTSA GPN, BTSA CF, BTSA AP, BTSA GEMEAU, BTSA BDEA...

Prérequis

non concerné.

Conditions d'inscription

- Avoir au moins 18 ans et être titulaire d'un diplôme de niveau 4 minimum en aménagements paysagers, métiers de l'environnement ou de spécialités voisines par dérogation.
- **Par mail** : cfppa.vienne@educagri.fr

Zoom sur...

La formation en chiffres :



Atouts

- Un accompagnement au projet personnel et professionnel.
- Un réseau de partenaires professionnels.
- Possibilité de continuer sur un BTS.

Contenu de la formation

(possibilité de valider un ou des bloc(s) de compétences)

- **Dispositif d'évaluation** : Le CS** est un titre délivré en UC* qui sont évaluées en situation professionnelle. Les UC* peuvent être obtenues indépendamment les unes des autres. Chaque UC* correspond à une capacité du référentiel de compétences et correspond à un bloc de compétences.
- **Modalités pédagogiques** : Cours théoriques, études de cas, mises en situations pratiques, visites d'entreprises, suivi individuel. Salle de classe équipée.
- **Modalités de l'alternance** : 400h en centre de formation (soit environ 12 semaines) et le reste du temps en entreprise dont 5 semaines de congés payés. 35 h/semaine en centre et en entreprise. Formation sur 1 an.

La formation est organisée en 3 modules de formation.

Domaines et modules	Horaire global
C1. Organiser des travaux mécanisés de génie écologique	140h
C2. Réaliser des interventions mécanisées de végétalisation et de suppression de biomasse	100h
C3. Réaliser des interventions de restauration et d'aménagement de milieux aquatiques	160h



Durée de la formation : 400h (1 an)

*UC : Unité Capitalisable

**CS : Certificat de Spécialisation

Pour quels métiers ?

- Ouvrier.ère qualifié.e du génie écologique.
- Chef.fe d'équipe espace naturel.
- Conducteur.trice d'engins agricoles.
- Forestier.ère.
- Ouvrier.ère de carrière et de terrassement et de pelles.

Compétences visées

Organiser des travaux :

- Préparation des matériels et équipements.
- Diagnostic avant intervention.
- Transmission à l'équipe des instructions liées au chantier.
- Balisage des zones et accès du chantier.

Reconstituer des zones dégradées ou artificialisées

- Préparation des sols avant plantation.
- Réalisation d'un ensemencement.
- Transfert ou plantation d'espèces végétales à la pelleuseuse.

Restaurer et aménager des milieux naturels humides et assimilés

- Enlèvement d'embâcles avec grappin.
- Réalisation d'un reméandrage.
- Remodelage de berges.
- Création de mares.
- Réalisation d'un pieutage mécanisé.



Accessibilité

Si vous êtes en situation de handicap, veuillez nous contacter pour étudier la faisabilité ou les adaptations possibles de la formation.

Le registre d'accessibilité est disponible sur notre site internet, <https://vienne.educagri.fr/>

Référent Handicap : Mathilde JUSTON

Mail : mathilde.juston@educagri.fr



Tarifs **Plaquette correspondante**

Financement et rémunération

Plaquettes correspondantes

Contact

Agrotec Vienne-Seyssuel
Vieux Chemin, Montée Bon Accueil
CS 71021 Vienne
38217 Vienne cedex
www.vienne.educagri.fr
04 74 85 18 63 - choix 2

Sandra CHAIGNE :
cfppa.vienne@educagri.fr



Lieu de formation :

Agrotec Vienne-Seyssuel (38)



Délai de réponse : 8 jours ouvrés